



**HAL**  
open science

## Ambiances architecturales et urbaines

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Ambiances architecturales et urbaines. 2010, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble. hceres-02033713

**HAL Id: hceres-02033713**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033713v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur  
l'unité :

Ambiances architecturales et urbaines CNRS UMR 1563  
sous tutelle des  
établissements et organismes :

CNRS

ENSA Grenoble

ENSA Nantes

Janvier 2010



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport de l'AERES sur l'unité :

Ambiances architecturales et urbaines CNRS UMR 1563

## Sous tutelle des établissements et organismes

CNRS

ENSA Grenoble

ENSA Nantes

Le Président  
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Janvier 2010



# Unité

Nom de l'unité : Ambiances Architecturales et Urbaines

Label demandé : UMR CNRS

N° si renouvellement : UMR 1563

Nom du directeur : Henry TORGUE

## Membres du comité d'experts

Président :

M. Gabriel MOSER, Université Paris-Descartes

Experts :

Mme. Sabine BARLES, Université Paris 8

M. Yo KAMINAGAI, Responsable Unité Conception et identité des espaces, RATP

M. Fabien PAULUS, Université de Strasbourg

M. Jean-Pierre PERRIN, Ecole d'Architecture de Nancy

Expert(s) proposés par des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Claude JACQUIER, CoNRS

## Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

Gabriel DUPUY

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

Paul LEANDRI, Directeur par intérim de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

Philippe BATAILLE, Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Alain BERNARD, Directeur de la recherche de l'Ecole Centrale de Nantes

Pierre CAYE, INSHS-CNRS



# Rapport

## 1 • Introduction

- **Date et déroulement de la visite :**

La visite a eu lieu le mardi 26 janvier à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble dans les locaux du CRESSON. Une première réunion plénière consacrée à la présentation de l'unité, s'est déroulée en présence des directeurs de l'unité, des personnels et des doctorants ainsi que des représentants des établissements de tutelle et des experts. L'après-midi a été consacré à la réunion avec les doctorants et enfin à la discussion finale avec les directeurs. La réunion a été très bien préparée et s'est déroulée dans un climat de confiance.

- **Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :**

L'unité Ambiances Architecturales et Urbaines se compose de deux équipes, le CERMA (Centre de Recherche Méthodologique de l'Architecture) fondé en 1971 et implanté à Nantes, et le CRESSON (Centre de Recherche sur l'Espace sonore et l'Environnement Urbain), fondé en 1979 et implanté à Grenoble.

Le CERMA est spécialisé dans la modélisation et la simulation des phénomènes physiques d'ambiance, la caractérisation et la conception des ambiances dans le projet architectural urbain et le développement d'outils. Le CRESSON s'intéresse à l'espace sonore dans ses dimensions physiques, spatiales et perceptives, à la perception in-situ des phénomènes lumineux, thermiques, olfactifs, tactiles et kinesthésiques et à l'élaboration d'outils pluridisciplinaires d'appréhension de ces phénomènes.

Le CERMA et le CRESSON ont débuté leur collaboration en 1992 par la création d'un DEA commun « Ambiances architecturales et urbaines » suivi en 1998 par la reconnaissance en tant qu'UMR « Ambiances architecturales et urbaines ». Les développements thématiques actuels se structurent autour de la notion d' « ambiance » comme principe d'appréhension de l'espace et des « ambiances » comme modalités sensorielles diversifiées, thématiques qui impliquent plusieurs champs disciplinaires.

L'Ecole Centrale de Nantes a manifesté son intérêt pour cette unité.

- **Equipe de Direction :**

L'équipe de direction se compose du Directeur de l'UMR, du Directeur du CERMA, et du Directeur du CRESSON.



- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	3	5
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	3	2
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	25	27
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	13,5	14,5
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	3	0
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)	27	24
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	6

## 2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global :

Il s'agit d'une unité composée de deux équipes (CERMA et CRESSON), qui ont chacune une assise scientifique solide et un savoir faire reconnu. Son originalité est double :

Premièrement, elle s'articule autour d'une thématique originale et porteuse, l'« ambiance » et/ou les « ambiances », qui se conjugue avec des problématiques au carrefour de l'architecture, de l'urbanisme et de la qualité de vie et s'inscrit clairement dans le développement durable. C'est une thématique entrant en résonance croissante avec les préoccupations des maîtres d'ouvrage et devant être pris en compte dans les projets urbains contemporains.

Deuxièmement, cette UMR est non seulement une des rares unités de recherche labellisées en architecture, mais aussi un important lieu de confrontations fructueuses entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines et sociales.

Les deux équipes participent fortement à l'enseignement dans leurs écoles d'architecture respectives, mais aussi dans d'autres établissements comme l'Ecole Centrale de Nantes. Elles forment de nombreux doctorants dans les disciplines participant de la recherche.

Enfin, les problèmes que pose la multilocalisation (Nantes et Grenoble) sont clairement identifiés et font l'objet d'une attention particulière dans le projet.



- **Points forts et opportunités :**

La tenue en 2008 d'un colloque « Faire une ambiance » et la création d'un réseau international sur le thème des ambiances, permet une large diffusion des connaissances. Les rencontres internationales ultérieures consolident le réseau (15 équipes dans 7 pays). La participation des différentes équipes à de nombreux contrats publics et commandes du secteur privé contribuent à valoriser les acquis.

Le management des deux équipes est en tous points consensuel.

- **Points à améliorer et risques :**

La production scientifique est déséquilibrée au profit des communications à des colloques, conférences et congrès, et à des ouvrages et chapitres d'ouvrages, au détriment des articles scientifiques dans des revues à comité de lecture. Relativement peu de publications dans des revues internationales.

Malgré l'existence de moyens de vidéoconférence, l'arrêt du DEA commun pour cause de réforme LMD a réduit les opportunités de contact entre les deux sites. Les collaborations ponctuelles sur contrat ne suffisent pas à maintenir une forte dynamique entre les deux sites. La direction a envisagé la création d'un DSA (Diplôme spécialisé en architecture) commun aux deux sites pour remédier en partie à cet inconvénient, elle devrait relancer ce projet ou explorer d'autres pistes de façon à renforcer les relations entre les deux équipes et sites.

- **Recommandations au directeur de l'unité :**

Il serait souhaitable, au cours du prochain contrat quadriennal, de mettre en chantier une réflexion sur les notions, les concepts et les problématiques de base de l'unité et tout particulièrement sur le vocable « ambiance » qui semble porteur d'un potentiel de questionnement dans d'autres disciplines qui s'intéressent aux systèmes complexes et à leurs propriétés émergentes. A l'heure du développement « soutenable », une conceptualisation plus fouillée de la notion d'ambiance ne peut que consolider les approches des deux équipes, élargir l'arène des débats et controverses et assurer une dynamisation des partenariats y compris en interne. Cela n'irait pas sans quelques tensions ce qui est le propre de toute démarche scientifique et la garantie de constructions fédératives renouvelées et de qualité, mais le simple fait d'avancer sur cette réflexion et sur ces définitions facilitera l'émergence d'une identité globale du concept d'ambiance.

Par ailleurs, il serait opportun d'engager une réflexion sur la politique de la recherche et sur la stratégie à mettre en œuvre pour valoriser davantage les potentialités respectives du CERMA et du CRESSON, et notamment de mettre en œuvre une approche plus tactique des publications, à savoir, orienter et canaliser la production scientifique en vue d'une meilleure diffusion des connaissances, et en ciblant davantage les revues scientifiques.

- **Données de production :**

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	<b>5</b>
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	<b>17</b>
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)] (5/7)	<b>0.71</b>
Nombre d'HDR soutenues	<b>3</b>
Nombre de thèses soutenues	<b>22</b>



### 3 • Appréciations détaillées

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production**

L'intérêt de la production de cette UMR ne réside pas uniquement dans les différentes approches de l'ambiance mises en œuvre par les deux équipes, mais également dans les efforts interdisciplinaires se traduisant par la mise en perspective de données physiques et perceptives à travers les collaborations inter sites.

- **Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :**

Les recherches entreprises dans ce laboratoire représentent une contribution notable dans un champ scientifique peu exploré. Les thématiques développées couvrent un large champ et témoignent d'une forte originalité. A cela s'ajoute le développement et la mise en œuvre de méthodologies singulières qui, pour certaines d'entre elles, font référence. L'obtention de nombreux contrats de recherche d'organismes publics (33 contrats) et l'engagement dans des partenariats avec des collectivités locales (9 contrats), témoignent d'une vitalité et d'une bonne visibilité des recherches entreprises dans cette unité.

- **Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :**

Les résultats sont essentiellement valorisés à travers la participation massive des différents personnels de l'UMR à des rencontres scientifiques nationales et internationales (144 participations à des congrès nationaux et internationaux). Ouvrages et chapitres d'ouvrages (12 ouvrages et 87 chapitres d'ouvrages) prennent une large place au détriment des publications dans des revues nationales et internationales à comité de lecture (41).

L'organisation d'un colloque « Faire une ambiance » et la création d'un réseau international sur le thème des ambiances, contribuent largement à la diffusion des savoirs. Un centre de documentation commun doté d'un blog documentaire et scientifique complètent efficacement les efforts de diffusion des connaissances. Dans les deux équipes, un nombre équivalent de thèses sont venues à soutenance (11 et 11, soit environ 3 thèses par an par équipe).

- **Qualité et pérennité des relations contractuelles :**

Les nombreux contrats en partenariat avec des organismes publics, PUCA, ADEME, PREDIT, PIR, etc., témoignent d'une reconnaissance de la qualité des recherches mises en œuvre.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

- **Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales, :**

Le nombre de communications invitées s'élève à 151, rapporté au nombre de chercheurs, enseignants chercheurs et ingénieurs, cela représente une moyenne de cinq communications. Les membres de l'UMR ont bénéficié de deux prix de recherche, deux prix de thèse et une médaille d'Argent en Architecture.

- **Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :**

Durant le quadriennal écoulé, l'UMR a attiré non seulement des doctorants d'autres écoles d'architectures françaises, mais également des étudiants étrangers désireux de faire leur thèse à l'UMR. Elle n'héberge par contre pas de chercheurs étrangers.





- Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :

Le nombre relativement élevé des contrats avec des organismes nationaux et internationaux (33 ; 63% de l'ensemble des contrats), de contrats en partenariat public/privé et avec des communautés locales témoigne indéniablement de la capacité à se positionner dans les champs disciplinaires des thématiques de l'UMR.

- Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :

Il y a des collaborations avec des laboratoires étrangers, mais celles-ci ne s'inscrivent actuellement pas dans la durée.

- Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

Les recherches sont essentiellement valorisées à travers des ateliers et des rencontres scientifiques.

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:**

- Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

Les deux sites de l'UMR, Nantes et Grenoble communiquent essentiellement par l'intermédiaire d'une relation de vidéoconférence. Les contacts sont multiples à travers les collaborations au sein de contrats conjoints. Les problèmes que pose l'implantation multi site sont clairement identifiés, et la nouvelle structuration du projet scientifique de l'UMR devrait contribuer à les surmonter, bien que des dispositifs complémentaires soient à envisager pour les résoudre.

- Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

L'animation scientifique tant locale que nationale et internationale, prend une large place dans les activités de l'UMR.

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

Implantées chacune dans une école d'architecture, les deux équipes participent largement à l'enseignement non seulement dans leurs écoles d'appartenance, mais également dans les écoles d'architecture de Bordeaux, Paris, Clermont-Ferrand et Lyon.

Le CERMA a en outre bâti une collaboration fructueuse avec l'école centrale de Nantes, collaboration qui est amenée à se développer.



- **Appréciation sur le projet :**

- Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

Le projet concrétise nettement la collaboration entre les deux équipes et permet, dans chacune des trois thématiques, de conjuguer les approches disciplinaires et de mobiliser les spécificités de chacune des deux équipes. Il serait néanmoins souhaitable qu'au cours du quadriennal à venir, soit amorcé un cadrage notionnel concernant le terme d' « ambiance ». En outre la présentation des trois thèmes, ambiance et environnement, ambiance et projet et ambiance et société devrait être étoffée de manière à davantage expliciter l'articulation entre les deux équipes. Un questionnement sur la notion de projet qui a dans cette formulation ternaire un autre statut épistémologique pourrait peut-être favoriser un autre regard sur les interactions possibles entre les équipes et leurs composantes.

- Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

La multi localisation, et l'appartenance à deux écoles d'architecture, implique que chacune des deux équipes gère ses propres financements auxquels s'ajoutent les financements des contrats conjoints.

- Originalité et prise de risques :

L'originalité de l'UMR réside dans sa thématique, les multiples approches innovatives mises en œuvre, la pluridisciplinarité et... son expérience de multilocalisation à l'heure des mutations technologiques (e-activité) et des réseaux «planétaires» de recherche (cf. le réseau international en voie de constitution) (à l'évidence cette multilocalisation n'est pas suffisamment abordée et valorisée).



#### 4 • Analyse équipe par équipe et/ou par projet (partie à dupliquer si nécessaire pour chaque équipe)

Intitulé de l'équipe : Centre de recherche méthodologique d'architecture (CERMA)

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	3	4
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	-	-
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	8	8
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	10	9
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	3	3
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)	8	11
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	1	3

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

Le CERMA est essentiellement composé d'enseignants et d'ingénieurs. Parmi les quatre enseignants-chercheurs, deux sont producteurs. Il est à noter qu'un troisième enseignant intervient très souvent dans des colloques et rencontres scientifiques sans pour autant publier.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'équipe ou du projet dans son environnement :**

Les opérations de recherche concernent essentiellement les sciences de l'ingénieur (modélisation et simulation des phénomènes physiques d'ambiance et développement d'outils de conception des ambiances). La pertinence des approches développées dans l'équipe est soulignée par les établissements et organismes de tutelle à savoir le CNRS et l'ENSA.

Les contrats obtenus montrent une bonne capacité à obtenir des financements à travers les réponses aux appels d'offres et aux commandes ponctuelles. L'équipe a bénéficié d'une dizaine de contrats au cours du précédent quadriennal.



- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'équipe ou du projet**

L'équipe semble bien fonctionner. Les enseignants interviennent dans l'école d'architecture de Nantes et à l'école centrale de Nantes.

- **Appréciation sur le projet :**

Le projet de l'équipe s'insère parfaitement dans le projet général de l'UMR, il participe des trois thématiques de l'UMR.

- **Conclusion :**

- **Avis**

Avis favorable, cette équipe joue un rôle important dans l'ENSA de Nantes et ses orientations de recherche sont parfaitement complémentaires avec celles du CRESSON, son partenaire au sein de l'UMR.

- **Points forts et opportunités :**

L'équipe bénéficie de financements substantiels et réguliers d'instances comme le PUCA, l'ADEME, le PREDIT et l'ANR et attire un nombre important de doctorants. Implication importante dans l'enseignement.

- **Points à améliorer et risques :**

La valorisation de la recherche devrait davantage être orientée vers les publications dans des revues scientifiques.

- **Recommandations :**

Il serait souhaitable que le CERMA contribue activement au cadrage de la notion d'ambiance pour pouvoir optimiser la production scientifique de l'UMR. Par ailleurs, une réflexion sur les moyens d'augmenter et d'enrichir les contacts avec le CRESSON s'impose.



**Intitulé de l'équipe :** Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (CRESSON)

- **Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :**

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	-	1
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	3	2
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	17	19
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	6	6
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	-	-
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)	14	16
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	4	3

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

Les recherches sont de bonne qualité. Les approches scientifiques du CRESSON sont uniques et originales, et reconnues par la communauté scientifique nationale et internationale.

- **Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :**

L'ensemble des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'équipe sont publiants (articles dans des supports de qualité), et contribuent à la diffusion des connaissances.

Les relations contractuelles sont nombreuses et de bonne qualité, et témoignent de la renommée et de la singularité des approches de l'équipe en matière d'ambiance.

Le travail depuis de nombreuses années sur l'ambiance et les ambiances donnent une forte visibilité à l'équipe. La participation au projet de l'UMR se structure autour des trois thèmes identifiés.

Les membres de l'équipe sont nombreux à être invités à des rencontres scientifiques et des congrès nationaux ou internationaux.

Il n'y a pas, à l'heure actuelle, d'accueil de chercheurs étrangers, mais l'équipe attire un nombre important d'étudiants étrangers désireux de faire un doctorat.

L'équipe a de nombreux contrats avec des organismes publics tels que le PUCA, l'ADEME, le PREDIT et l'ANR, mais s'engage aussi dans des collaborations au niveau local.



– **Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :**

La valorisation des recherches se fait essentiellement au moyen d’ateliers et de participations à des rencontres scientifiques.

L’équipe fonctionne bien. La communication interne est bien organisée, la communication avec l’équipe de Nantes pose plus de problèmes, même si elle est régulièrement assurée par vidéo conférence.

Les initiatives telles que l’établissement du réseau ambiance contribuent non seulement à vitaliser la collaboration avec le CERMA mais permettent aussi d’augmenter la visibilité et le positionnement de la thématique.

Les enseignants-chercheurs de l’équipe sont tous impliqués dans les activités d’enseignement et dans la structuration de la recherche au sein de l’ENSA de Grenoble.

• **Appréciation sur le projet :**

Le projet scientifique élaboré conjointement avec le CERMA témoigne du souci d’intégrer et de conjuguer les perspectives.

• **Conclusion :**

– **Avis**

Avis favorable. L’équipe repose sur une thématique originale qui s’insère parfaitement dans la préoccupation du développement durable et de la qualité de la vie.

– **Points forts et opportunités :**

L’expertise et les connaissances accumulées, la mise en place du réseau « ambiance » et le développement d’une thématique de manière originale et inventive sont les atouts majeurs de cette équipe.

– **Points à améliorer et risques :**

La communication entre les deux équipes de l’UMR devrait faire l’objet d’un effort accru pour son amélioration.

– **Recommandations :**

Il serait souhaitable d’engager, conjointement avec l’équipe de Nantes, une réflexion sur l’identité de l’UMR à travers le terme d’ambiance.

Note de l’unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l’environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A	A	B	A



école nationale  
supérieure  
d'  
de architecture  
grenoble

## *Ambiances Architecturales et Urbaines*

UMR 1563 CNRS/MCC

Écoles Nationales Supérieures d'Architecture de Grenoble et de Nantes

### **Observations relatives au rapport d'évaluation du comité d'experts de l'AERES faisant suite à la visite du 26 janvier 2010**

Le 26 mars 2010

Monsieur le Président du comité d'évaluation,

Nous avons eu communication du rapport d'évaluation qui a été fait sur notre laboratoire et vous en remercions.

Nous sommes, pour l'essentiel, en accord avec les appréciations et observations faites par le comité de visite. La teneur générale du rapport correspond globalement à notre auto-évaluation et les conclusions et remarques des experts constitueront un apport constructif au travail de réflexion de l'unité. Nous remercions les experts d'avoir bien mis en évidence les atouts de l'UMR et de ses deux équipes et également de pointer les améliorations à apporter à notre fonctionnement tant scientifique que pratique.

Quelques remarques nous paraissent cependant pouvoir être apportées sur les trois observations majeures du comité.

1 – Conforter la notion d' « ambiance ».

Lorsque nous avons choisi cette thématique centrale pour intituler notre unité, il y a une vingtaine d'années, nous étions relativement isolés dans cette approche. Depuis, l'ambiance et les ambiances connaissent une large résonance au sein de la recherche urbaine et dans les milieux professionnels, ouvrant à nos questions mais au prix d'une certaine imprécision. Bon nombre d'acteurs de ce champ en ressentent la pertinence sans en maîtriser les fondements. Comme le comité le souligne, il nous faut affirmer plus clairement notre positionnement et mieux définir la notion d'ambiance, notamment dans sa confrontation avec les débats d'aujourd'hui sur le développement durable. Plus largement, il nous faut répondre à la question : comment tirer parti de la théorisation de la notion d'ambiance effectuée jusque là par l'UMR pour réinterroger nos rapports aux autres disciplines ? La refonte de notre schéma scientifique intégrant de nouveaux objets de recherche et son déploiement en trois thèmes : ambiance et environnement, ambiance et projet, ambiance et société, participent pleinement de ce travail de fond à maintenir vivace.

C E R M A (CENTRE DE RECHERCHE MÉTHODOLOGIQUE D'ARCHITECTURE)

60 quai François-Mitterrand – BP 16202 - 44262 Nantes Cedex 2 - Tél (33) 2 40 16 01 21 -Email : webmaster@cerma.archi.fr

C R E S S O N (CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ESPACE SONORE ET L'ENVIRONNEMENT URBAIN)

60 avenue de Constantine – BP 2636 - 38036 Grenoble Cedex 02 - Tél (33) 4 76 69 83 36 -Email : cresson.eag@grenoble.archi.fr

## 2 – Renforcer la dimension internationale.

Le comité a bien perçu qu'il s'agissait là d'une préoccupation première de notre UMR et que le colloque de 2008 mettant en place le Réseau International Ambiances instaure l'organe institutionnel de fonctionnement de cette ouverture à de multiples partenaires. Le réseau est récent et doit gagner en visibilité, en influence et en capacité de production. Parce qu'il est aussi un facteur de lien entre les deux équipes, il est au centre de nos priorités de gestion.

Concernant les publications, nous travaillons à une plus grande visibilité internationale par une meilleure stratégie de communication. Notre approche pluridisciplinaire, dont le comité a souligné l'originalité et l'intérêt épistémologique, rend plus difficile l'identification des revues pouvant accueillir nos résultats de recherche. De plus la dimension localisée de certaines recherches limite souvent leur diffusion, notamment linguistique. Les centres de documentation du CERMA et du CRESSON, en relation avec les chercheurs et les doctorants, travaillent ensemble à un état des lieux des revues d'obédience internationale pouvant accueillir les thématiques développées au sein de l'UMR. Une liste des revues savantes anglophones dans les disciplines du projet est en cours d'élaboration : elle couvrira le design, l'architecture d'intérieur, l'architecture, l'urbanisme, l'architecture de paysage et permettra d'élargir considérablement l'éventail disponible. Un budget est attribué spécifiquement aux traductions en anglais des articles fondamentaux.

Nous sommes sensibles également à la remarque concernant les personnels étrangers et les échanges de chercheurs. Si l'attractivité des équipes dans l'accueil des doctorants étrangers est réelle et effective, nous rencontrons des difficultés souvent institutionnelles et budgétaires à concrétiser la venue de chercheurs étrangers ou les séjours de nos chercheurs à l'étranger. Les contrats de recherche impliquant des laboratoires étrangers sont une piste que nous avons amorcée et qu'il nous faut pérenniser.

## 3 – Consolider les liens entre le CERMA et le CRESSON.

Avec pragmatisme, le comité note le type de fonctionnement particulier conditionné par la distance entre nos deux sites ; il souligne l'effet de symétrie des deux équipes notamment dans leurs implications à l'enseignement au sein de leurs deux écoles d'architecture d'accueil ; enfin il se félicite de leur complémentarité thématique qui rend l'UMR référente dans son champ scientifique au plan problématique comme au plan méthodologique.

En accord avec les observations du comité, nous sommes conscients des difficultés de notre fonctionnement collectif au quotidien. Tout en renforçant les implantations locales de chaque équipe, nous projetons la mise en place d'une formation commune, prenant le relais de notre ancien DEA, et permettant des échanges plus diversifiés et moins concentrés que les rencontres inter-équipes liées à l'administration ou aux contrats de recherche. La réflexion sur cette formation porte également sur ses débouchés et sur ses finalités sociales. À noter que des partenariats pédagogiques existent déjà (co-direction de thèses, cours mutualisés en visio-conférence) mais que nous souhaitons stabiliser ces liens par un enseignement spécifique qui sera, par le fait, un lieu de formulation, de renouvellement et de transmission de notre problématique. Reste à définir le bon format de cette formation et à monter son financement.

Avec les nuances apportées par ces remarques, nous nous retrouvons bien dans l'analyse générale de l'unité et de ses deux équipes, nous ne pouvons que donner notre accord sur les points forts relevés par le comité et nous avons pris bonne note des éléments à améliorer et des recommandations formulées.

Vous remerciant pour l'intérêt que vous avez porté à notre UMR, je vous adresse, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Henry Torgue  
Directeur de l'UMR

